

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le mardi 20 juin 2022 à 18h15 à Le Pouzin, siège du Conseil Syndical Numérian, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 13 juin 2022.

Présents : Madame et Monsieur, Jérôme BERNARD, Mickael BOUCHARDON, Stella BSERENI, Fabiano CHIARUCCI, Gérard GRIFFE, Grégory MAZET, Gilbert MOULIN, Christophe MONTBLANC, Bruno SENECLAUZE.

Excusés : Madame et Monsieur, Jean-Luc CHAUMONT, Jean-Marie FOUTRY, Jean-Yvon MAUDUIT, Gérard ROBERTON, Gilbert PETITJEAN, Josiane SANCHEZ, Max TOURVIEILHE.

Absents : Madame et Monsieur, Francis BARRY, Laëtitia BOURJAT, Claude BRUN, Martine CARRIER, Antoine CAVROY, Clément CHAPEL, Sylvette DAVID, Philippe DELAPLACETTE, Antoine DOS SANTOS, Khalid ESSAYAR, Aurélien FERLAY, Patrick GAUTHIER, Jean-Michel LAMBERT, Fabrice LARUE, Jérôme LEBRAT, Jean-Pierre LEFEBVRE, Pierre MAISONNAT, Driss NAJI, José ORENES LERMA, RAMERINI Danielle, Christelle REYNAUD, Yves RUILLIERE, Benoît Villard.

Procurations :

- M. Jérôme LEBRAT donne procuration à M. Gérard GRIFFE,
- Mme RAMERINI Danielle donne procuration à M. Christophe MONTBLANC,
- M. Gilbert PETITJEAN donne procuration à Grégory MAZET,
- M. MAUDUIT Jean-Yvon donne procuration à Gilbert MOULIN,
- Mme SANCHEZ Josiane donne procuration à Mme BSERENI Stella,
- M. Pierre MAISONNAT donne procuration à M. Jérôme BERNARD,
- Mme Reynaud Christelle donne procuration à M. BOUCHARDON Mickaël.

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 22

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BOUCHARDON

GRILLE DES TARIFS DES PRESTATIONS ET SERVICES APPEL A PROJET CYBERSECURITE

Rappel des statuts :

« Article 7 – Budget

a) Le budget de l'Epic comprend notamment en recettes le produit :

- des subventions,
- des souscriptions particulières et d'offres de concours,
- le produit des activités de l'Epic
- les recettes issues de la commercialisation des prestations assurées ainsi que la vente de matériels,
- des dons et legs,

Le président expose que Numérian dans le cadre de ses prérogatives souhaite accompagner les collectivités de son territoire d'intervention dans le domaine de la protection face à la délinquance numérique.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérian et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

L'ANSSI (l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) propose d'améliorer la protection informatique. Jusqu'alors ces projets étaient destinés aux grosses collectivités. Aujourd'hui il est offert aux petites collectivités de passer par des structures mutualisantes comme Numérian pour avoir enfin l'accès à de vrais solutions de protection quant à leurs activités numériques.

L'appel à projet est à valider avant le mois de juin afin de pouvoir obtenir des subventions au profit des collectivités. Le Président proposera de statuer sur les tarifs des prestations et services contre les cybermenaces.



Antispam + formation au phishing



PRÉREQUIS OBLIGATOIRE :
AVOIR SON PROPRE NOM DE DOMAINE (INCLUS DANS L'ADHÉSION)

CIBLE :
TOUTES LES ADRESSES DE LA COLLECTIVITÉ

	Prix de vente
Coût d'abonnement en euro par compte par mois pour MIB Antispam	1
Coût d'une campagne en euro par compte pour Mib formation anti-phising	10



Solution de coffre-fort de mots de passe



AUCUN PRÉREQUIS

CIBLE :
TOUS LES UTILISATEURS D'UN POSTE OU D'UN
SMARTPHONE DE LA COLLECTIVITÉ

	Prix de vente
Coût d'abonnement en euro par compte par mois	0,8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN



Endpoint Detection Response (EDR)



PRÉREQUIS OBLIGATOIRE :
AVOIR UN ANTIVIRUS

CIBLE :
TOUTES LES POSTES DE LA COLLECTIVITÉ
(PC ET SERVEURS)

	Prix de vente
Coût d'abonnement en euro par poste par mois	4



Chiffrement du poste



PRÉREQUIS OBLIGATOIRE :
AVOIR UN COFFRE-FORT DE MOT DE PASSE

CIBLE :
- LES UTILISATEURS EN MOBILITÉ
- LES UTILISATEURS MANIPULANT DES
DONNÉES SENSIBLES

	Prix de vente
Coût acquisition de la licence cryhod (chiffrement disque dur)	90
Coût acquisition de la licence zone central (chiffrement répertoire)	130
Coût abonnement mise a jour obligatoire en euro par compte par mois	3,6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

FRAIS DE MISE EN SERVICE DE L'OUTIL/PRESTATION DE FORMATION

CRÉATION ET INSTALLATION DU SERVICE
POUR LA COLLECTIVITÉ

PRISE EN MAIN DU SERVICE POUR UN
TOTAL DE 2H PAR SERVICE

1 Service souscrit	→	230€
2 Services souscrits	→	345€
3 Services souscrits et plus	→	460€

Prestation complémentaire simple pour 1 heure	41,5€
Prestation complémentaire complexe pour 1 heure	83€
Prestation complémentaire simple journée	230€
Prestation complémentaire complexe journée	345€

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :
Après l'exposé de Monsieur Jérôme Bernard, président

Décide à l'unanimité des membres présents et représentés :
De valider les tarifs tels exposés à l'assemblée.
Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 20 juin 2022

Le Président,

Jérôme BERNARD